

Legation de Suisse

Paris, le 25 Septembre 1878

J. Gruber
No. 1
3059

Très honoré Monsieur

Confidentiel

Le Ministre des affaires étrangères que j'avais cherché à voir au plutôt après mon retour à Paris le 2 Septembre avait quitté la capitale pour se rendre dans l'aisne, au Conseil général dont il est le Président, et à Trouville. — Il vient seulement de rentrer à Paris, où je me suis empressé d'aller hier lui présenter mes hommages. Voici les traits principaux de notre entretien :

I. Au sujet du Congrès de Berlin, qui s'est terminé dans que j'ai eu occasion de revoir M. Waddington, celui-ci est entré dans quelques détails en ce qui concerne les difficultés soulevées par l'exécution des décisions du Congrès.

1°) à l'égard de la Bosnie & de l'Herzégovine, M. Waddington a déclaré que l'Autriche avait elle-même demandé à réitérés fois et avec insistance d'être chargée d'occuper ces provinces. Le parti

Au Département Politique fédéral

Berne.

44

Dodis



2

militaire & le parti de la Cour y tenaient tout spécialement. L'Empereur aussi, se rappelant des provinces perdues en Italie, et considérant comme une question d'honneur de les remplacer ailleurs et de recevoir une sorte de compensation des avantages obtenus pendant la dernière guerre par la Russie, avait vivement désiré cette occupation. — D'après M^r Waddington, on n'avait pas d'idée à Vienne des difficultés militaires qui se sont produites; le C^{te} Andraffy lui aurait dit, la veille de leur départ de Berlin: « La question militaire est faite; ce qui nous donnera plus de peine, c'est l'organisation & l'administration de ces provinces; ce sera, au début, une promenade militaire. » Du reste, a continué M^r Waddington, « d'après les dernières nouvelles, l'Autriche est presque au bout de sa mesure militaire; la lutte proprement dite sera prochainement achevée, mais il est évident que l'attitude de l'Autriche vis à vis des populations bosniaques ne sera pas la même que si son armée avait été venue à bras ouvert; les mesures de désarmement prises par les troupes d'occupation en sont la preuve. — Un autre côté de la question est la

mécontentement incontestable de l'Italie, qui supporte avec regret la pensée de voir la Dalmatie, ancienne dépendance de Venise, consolidée entre les mains de l'Autro-Hongrie par l'adjonction de Hinterlaender importants.

2) Quant à la Grèce, il n'est pas possible d'admettre des déclarations de la Porte eludant la rectification de frontières accordée aux Hellènes par le traité de Berlin. Des démarches seront faites par les grandes puissances à Constantinople, l'initiative en sera prise, probablement, par la France, qui a déjà reçu des ouvertures à ce sujet de la part de trois puissances. Je m'entendrai à cet égard avec le prince de Bismarck, mais je n'ai pas lieu de douter qu'il ne soit d'accord, a dit en terminant M. Waddington.

Dans quelle mesure réciprocité a-t-elle été contenue; l'avons nous le devin, mais il est certain qu'on ne peut laisser passer sans objection un article formel du traité.

II En ce qui concerne Caboul & les difficultés survenues entre Chir-Ali & le Gouvernement des Indes Britanniques,

24
 M^r Waddington ne paraît pas en savoir plus que le public.

Il est d'avis qu'il n'y a pas lieu de se lancer actuellement dans la politique conjecturale & de voir déjà de graves conflits surgir à cette occasion entre Londres & St-Petersbourg.

III. Quant à la situation intérieure, comme j'exprimais à M^r Waddington ma satisfaction de voir la République se considérer de plus en plus en France, le ministre a répliqué :

« Oui, mais nous avons besoin de temps & de prudence. Je reconnais l'excellente impression produite par les discours sensés, le langage conciliant & politique de M^r de Treynebet dans ses voyages en province; à cet égard j'ai pu dire que ce n'est pas Gambetta, mais moi seul qui ai demandé l'entrée au Ministère de M^r de Treynebet, que je connaissais depuis longtemps. — Quant au discours de M^r Gambetta, j'ai quelques doutes & je me demande s'il est très opportun dans toutes les parties & peu de temps avant les élections sénatoriales; il ne faut pas oublier que le corps chargé de nommer les Sénateurs

à des tendances ou plutôt des influences fort conservatrices, ensuite
 qu'on peut se demander si M. Gambetta ne s'est pas laissé
 entraîner par son talent oratoire.

TU. J'ai demandé en terminant à M. Waddington où
 en étaient les négoiations entre la France & l'Italie pour le
renouvellement du traité de commerce. — Le Ministre a répondu

qu'il avait peu d'espoir de voir les négociations couronnées de succès;

l'esprit des deux Parlements est trop divergent, les vues sont trop

opposées. — Dans mon intime conviction, a continué M. Waddington,

ceux qui désirent un abaissement des taxes devraient s'efforcer d'arriver

à ce qu'on ne négocie pas pendant la crise industrielle actuelle;

j'ai suis tellement persuadé que je vous prie, dans l'intérêt des

relations entre les deux pays, d'exposer en toute franchise votre

manière de voir à votre gouvernement; si on veut tenter des

négoiations & qu'on n'aboutisse pas, il en résultera des

frustrations pénibles; & si on arrive à une élévation des

droits, cela sera également fâcheux pour les bons rapports

entre les deux pays.

Bien que je n'aie pas l'intention, en me rendant chez
 M^r Waddington, de l'entretenir des propositions faites par le
 Département fédéral des Pôles au sujet de l'augmentation
 des droits sur les tabacs à l'entrée en Suisse, l'occasion m'a
 paru si favorable que j'ai eu devoir répondre au moins à M^r
 Waddington en disant que la position financière de la Confédération
 l'empêchait de continuer à maintenir longtemps l'état de choses
 actuel, & de lui faire subsister cette situation, si défavorable pour la
 Suisse, de droits très élevés à la frontière française & de taxes
 excessivement réduites à la frontière suisse; peut-être une prolongation
 de statu quo pourrait elle devenir moins inacceptable, si les
 droits sur les tabacs pouvaient être relevés par la Suisse; le droit
 à l'entrée en France est, sur cet article, de 36 fr. le kilog; en
 Suisse, il est seulement de 7 centimes le kilog de tabac en feuilles, et
 de 8 centimes pour les cigares.
 En France, cet article est monopolisé; le commerce français n'a pas
 à souffrir d'une augmentation des droits en Suisse, & les avantages
 de la régie française sont insignifiants.

M^r Waddington a répondu qu'il ne pouvait pas me juger

des vues des administrations compétentes en France, mais que, si le gouvernement fédéral trouvait un expédient pour ne pas négocier actuellement, "je m'en féliciterai & ce n'est pas moi qui ferai des objections". —

J'ai ~~demandé~~^{dit} alors au ministre des affaires étrangères ^{de quelle} que j'éprouve ^{pas} n'aura pas avant des objections à ce que j'entretenne de la question ses collègues du Commerce, et des Finances.

M^r Waddington a répondu qu'il considérait au contraire ces entretiens comme utiles.

J'ai tenu à lui faire part des intentions de traiter la question avec les deux ministres précités, dans la pensée de ne pas le priver & d'éviter qu'il apprenne ces pourparlers par MM. Say ou Telferren de Bort. —

Quant au fond & à la forme à adopter pour arriver à une solution, ces points feront l'objet de pourparlers & de rapports ultérieurs.

Agnez, très honoré Monsieur, les assurances de ma très haute considération. Le Ministre de la Confédération Suisse

Strom

Je cite en son ouvrage, M. H. de art. 11 conférence 1878
au des Landesdrh.

1. 8. 78

Beer.

5283

Bundesrath vom 4. October 1878

Paris 26 Sept.

Monsieur,

M. W. von Ziegler

an des Libéral
Jean de la Roche

[Faint, illegible mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]